



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2013

L'An deux mille treize
Le seize décembre à dix huit heures

Nombre de membres : 12

En exercice : 12

Présents : 10

Votants : 12

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Pierre AZAÏS, M. Gérard BAUSSY, M. Francis SCORDO, Mme Chantal MENEGON, Mme Brigitte GARDE, Mme Corinne PFEND, M. Christophè ESCANO, M. Christophe ROUSTAN

Date de convocation :
11 décembre 2013

Absents : M. Philippe NETTRE donnant pouvoir à M. AZAÏS,
M. Franck PASCANET donnant pouvoir à M. SCORDO

Secrétaire : M. Christophe ESCANO

Délibération n° 1

Désignation des délégués pour le Syndicat de communes de gestion de l'eau et de l'assainissement

Suite à la création du Syndicat de communes de gestion de l'eau et de l'assainissement, il est nécessaire de désigner les délégués représentant la commune (deux délégués titulaires et un délégué suppléant).

M. PASQUELIN propose Mme ROSTAIN et lui-même, comme délégués titulaires, et Mme GARDE, comme déléguée suppléante.

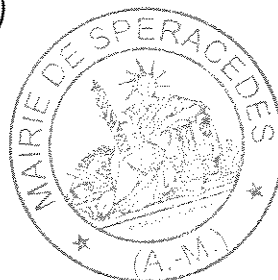
Mrs AZAÏS, BAUSSY et ESCANO sont également candidats.

Mme ROSTAIN, M. PASQUELIN et Mme GARDE obtiennent 6 voix.

Mrs AZAÏS, BAUSSY et ESCANO obtiennent également 6 voix.

Les candidats ayant obtenu le même nombre de voix, ce sont les candidats les plus âgés qui sont élus : Mrs AZAÏS et PASQUELIN comme délégués titulaires, et Mme GARDE comme déléguée suppléante.

Le Maire,
Joël PASQUELIN





EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2013

L'An deux mille treize
Le seize décembre à dix huit heures

Nombre de membres : 12

En exercice : 12

Présents : 10

Votants : 12

Le Conseil Municipal de Spéracèdes dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Joël PASQUELIN, Maire.

Présents : Mme Dominique ROSTAIN, M. Pierre AZAÏS, M. Gérard BAUSSY, M. Francis SCORDO, Mme Chantal MÈNEGON, Mme Brigitte GARDE, Mme Corinne PFEND, M. Christophe ESCANO, M. Christophe ROUSTAN

Date de convocation :
11 décembre 2013

Absents : M. Philippe NETTRE donnant pouvoir à M. AZAÏS,
M. Franck PASCANET donnant pouvoir à M. SCORDO

Secrétaire : M. Christophe ESCANO

Délibération n° 4

Demande de subventions - Opération 043 Construction d'une salle polyvalente

M. le Maire rappelle qu'une délibération a déjà été prise le 8 avril 2013 à ce sujet. Il est nécessaire de délibérer à nouveau pour demander une subvention auprès de la CCTS.

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 article 186 ;

Vu le Code général des collectivités article L.5214-16 V ;

Considérant que certains projets de la commune peuvent bénéficier d'un fonds de concours de la communauté de communes des Terres de Siagne ;

Etant rappelé qu'un fonds de concours ne peut excéder la part du financement assuré, hors subventions, par la commune sur la base des montants HT ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 8 avril 2013 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE**, par 10 voix pour et 2 abstentions (Mrs ESCANO et NETTRE) :

- **DE SOLLICITER** un fonds de concours à la CCTS pour la construction d'une salle polyvalente à hauteur de 54 446,13 €,

- **DE MODIFIER** comme suit le plan de financement approuvé le 8 avril 2013 :

<u>Dépenses</u>	Coût des travaux	334 449,00 € HT
	TVA 19,6 %	65 552,00 €
	Total Dépenses TTC	400 000,00 € TTC

<u>Recettes</u>	Fonds de concours CCTS	54 446,13 €
	Contrat PAS	152 502,05 €
	Emprunt	193 051,82 €
	Total Recettes TTC	400 000,00 €

Le Maire,
Joël PASQUELIN

